

DOSSIER DE PRESSE

Réseau intercommunal
de lecture publique

**LA LECTURE ACCESSIBLE ET GRATUITE
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

Contacts presse

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – malvina.sirisawat@larochesuryon.fr
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 – yan.balat@larochesuryon.fr

Culture et cohésion sociale, un rôle central dans la vie du territoire

D'après une étude menée par le Ministère de la Culture en 2017, les bibliothèques constituent le premier réseau culturel de proximité et 76% des Français estiment qu'elles sont utiles à tous (source : « *enquête sur les publics et usagers des bibliothèques municipales* »). Lieux de culture et de partage, ces équipements se distinguent par leur caractère structurant favorisant la cohésion sociale.

Un constat qui se vérifie également sur le local et plus particulièrement à La Roche-sur-Yon et son agglomération où près de 17 400 usagers sont inscrits dans les 17 bibliothèques du territoire.

Afin de créer les conditions d'accès à une culture accessible à tous, l'Agglomération a choisi de mettre en place un réseau intercommunal de lecture publique via la mise en réseau des équipements des 13 communes de l'Agglomération.

Cette nouvelle structuration offre ainsi à tous les habitants un accès centralisé et de proximité à l'offre de services des médiathèques, bibliothèques et ludothèque tout en renforçant le sentiment d'appartenance au territoire agglo-yonnais.

Les nouveautés du réseau

Actuellement, chaque bibliothèque agglo-yonnaise applique ses propres règles d'accès et ses propres tarifs de cotisation annuelle.

A partir du 1^{er} janvier 2019, l'ensemble des bibliothèques et médiathèques de l'agglomération se regroupent au sein d'un même **réseau intercommunal de lecture publique**.

Axé sur la mutualisation des services et des offres, il s'illustrera par :

- Un accès gratuit à toutes les médiathèques et bibliothèques de l'agglomération ;
- Un catalogue commun pour l'ensemble des bibliothèques ;
- Une carte unique de lecteur pour toutes les communes ;
- Un fonds d'animation partagé entre bibliothèques.

A terme, cette intercommunalité a pour ambition de desservir de manière plus homogène le territoire en matière de lecture publique.

Elle se concrétisera à l'avenir par un développement de nouvelles offres (service hors les murs, portage à domicile, possibilité de faire circuler les documents entre bibliothèques) et un projet de temps fort commun autour de la littérature jeunesse au cours du second semestre 2019.

La médiathèque Félix-Leclerc devient la tête du réseau

La médiathèque Félix-Leclerc accueille aujourd'hui deux types de publics :

- Les usagers-lecteurs ;
- Les élèves d'écoles maternelle et primaire (notamment dans le cadre des activités péri-éducatives) et les enfants pris en charge par le relais d'assistantes maternelles.

En 2019, la structure n'officiera plus en tant que médiathèque à part entière mais deviendra la tête du réseau intercommunal de lecture publique : véritable QG pour les professionnels et les bénévoles issus de toute l'agglomération, elle sera transformée en lieu de référence pour les rencontres, la formation et les échanges.

Avec la mise en place du nouveau réseau, les usagers fréquentant la médiathèque habituellement pourront être re-dirigés vers la médiathèque de leur choix.

Une partie du fonds documentaire sera conservé pour les accueils de classe et les activités péri-éducatives qui seront maintenus sur ce site. Le reste des documents sera réparti entre les autres médiathèques de la ville.

Les bibliothèques aggro-yonnaises en chiffres

56 agents et 180 bénévoles enregistrent chaque année près de 670 000 prêts sur le territoire.

Ce dernier répertoire à lui seul plus de 300 000 documents (livres, magazines, journaux, cd, dvd, jeux, œuvres d'art).

192 000 € de fonds d'acquisition sont consacrés chaque année aux bibliothèques et médiathèques de l'agglomération.